



L'Association des Rencontres Méditerranéennes du Cinéma et des Droits de l'Homme (ARMCDH) a organisé les 29 et 30 juin 2018, la 7^{ème} édition de la Nuit blanche du cinéma et des droits de l'Homme sous le thème du droit à la santé. Cette édition a été organisée avec l'appui de l'OMS, ONU Femmes, l'OIM et l'UNHCR ainsi que l'institut culturel italien.

Projection et débat dans le cadre de la Nuit blanche du cinéma et du droit à la santé ©OMS
©CNDH

Avec le cinéma comme point d'entrée, cette édition aborde la question du droit à la santé comme l'un des fondamentaux de la Déclaration internationale des droits de l'Homme ainsi que du pacte international des droits économiques, sociaux et culturels. La Constitution de l'OMS établit que «la possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain ». Le droit à la santé comprend l'accès, en temps utile, à des soins de santé acceptables, d'une qualité satisfaisante et d'un coût abordable. Ce droit se traduit à travers la couverture sanitaire universelle dont le but est de permettre que tous les individus aient accès aux services de santé dont ils ont besoin sans discrimination et sans obstacle financier.

L'objectif de cette manifestation est de sensibiliser le public aux principales questions liées au droit à la santé et à la responsabilité de l'état à garantir un droit égal de tous les citoyens à la santé. L'évènement permet ainsi au public de s'informer à travers la projection de films et de s'engager à travers le débat avec les experts invités.

La soirée du 29 juin a été consacrée à une veillée cinématographique en plein air avec la projection de films s'intéressent à différentes questions liées à la santé. Au programme, 6 films (documentaires, fictions, courts et long-métrages) ont été projetés représentant six pays (Maroc, Italie, Royaume-Uni, France, Liban et Afrique du Sud).

Un débat a été organisé le lendemain avec la participation de l'OMS (représentée par Mme Leila Rhiwi, représentante d'ONU Femmes), d'une chercheuse en droits de l'Homme à la cour suprême de justice au Mexique et du vice-coordonnateur du Collectif Droit à la santé. Le débat a permis un échange autour de la question du droit à la santé à travers le positionnement du système onusien, la jurisprudence de la cour interaméricaine aux droits de l'Homme et la politique nationale de la santé.

Friday 3rd of May 2024 01:25:25 PM